

Compte rendu de l'administrateur en chef de la santé publique

Bonjour,

À mesure que nous progressons avec l'*Approche du Nunavut*, j'ai le plaisir de vous annoncer des modifications à nos restrictions de voyage qui aideront les représentants du gouvernement offrir leurs services aux Nunavummiuts. À compter d'aujourd'hui, les modifications suivantes seront apportées à l'arrêté limitant les voyages :

La députée du Nunavut au Parlement, les membres de l'Assemblée législative du Nunavut et le sénateur du Nunavut peuvent être exemptés de l'isolement à condition de présenter une demande écrite à cet effet à l'administrateur en chef de la santé publique. L'objet de cette modification est de permettre aux représentants gouvernementaux de mener leurs affaires officielles et de respecter leur mandat conféré par la constitution.

Cette exemption s'applique uniquement lors de voyages officiels relatifs aux travaux du Parlement, de l'Assemblée législative et de leur comté; elle ne s'applique pas dans le cas de voyage à des fins personnelles. L'exemption ne s'applique pas non plus au personnel des représentants gouvernementaux ou aux membres de leur famille.

Cette exemption est optionnelle. Les représentants du gouvernement visés par cette modification peuvent choisir de se soumettre à la période de 14 jours d'isolement lors de leurs voyages officiels.

À leur retour de voyage officiel, les représentants du gouvernement ayant bénéficié de l'exemption doivent respecter les directives imposées aux personnes ayant obtenu une exemption à titre de travailleurs essentiels. Cela signifie que pour les 14 premiers jours après leur retour au Nunavut, ils doivent :

- respecter l'éloignement social au travail;
- s'isoler dans leur résidence s'ils ne sont pas au travail;
- porter un masque si la distance requise ne peut être maintenue.

Ces personnes doivent également surveiller leur état de santé et contacter un médecin hygiéniste si elles développent des symptômes de la COVID-19.

Merci.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GN mettent en place les mesures suivantes :

Services du ministère de la Santé

Appelez avant de vous présenter à un centre de santé

À moins qu'il s'agisse d'une urgence, veuillez appeler avant de vous rendre à votre centre de santé local. Décrivez vos symptômes, et un prestataire de soins de santé pourra réaliser une évaluation par téléphone et, éventuellement, vous donner un rendez-vous en personne pour obtenir des soins appropriés.

Port du masque dans les centres de santé

Si vous devez vous rendre dans un centre de santé avec des symptômes respiratoires comme une toux, des éternuements ou un nez qui coule, veuillez porter un masque. Si vous n'avez pas de masque, veuillez informer quiconque vous accueille au centre de santé de vos symptômes et on vous en fournira un.

Nouvelle adresse courriel pour les voyageuses et voyageurs

Une nouvelle adresse courriel a été créée pour les Nunavummiuts qui prévoient voyager à l'extérieur du territoire. Tous les voyageuses et voyageurs doivent soumettre une demande de réservation de séjour d'isolement à NUisolationreservations@nunavutcare.ca dès que leurs plans de voyage sont connus pour être certains que l'équipe de séjours de voyage puisse déterminer la disponibilité des chambres et faire la réservation dans un lieu d'isolement désigné. Pour plus d'information, veuillez consulter le site web du ministère de la Santé.

Boîte courriel et préoccupations concernant les lieux d'isolement

Une nouvelle adresse courriel a été créée afin de mieux réagir aux questions et commentaires de la clientèle ayant complété les 14 jours d'isolement dans un lieu désigné au sud du Canada. Cette nouvelle adresse courriel relâchera un peu de la pression affectant la ligne sans frais COVID-19, les relations avec les patients et la boîte de réception des demandes de voyages de l'ACSP. Cette nouvelle adresse courriel est isolationrelations@gov.nu.ca.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Volumes

Total (tous les lieux d'isolement)	
Type de voyageur	Personnes en isolement au 2 aout
Déplacements pour raisons médicales	105
Personnes du public	483
Total	588

Sommaire des rapatriements :

Date de départ	Nbre de voyageurs des lieux d'isolement
4 aout	37
5 aout	42
6 aout	83
7 aout	22
8 aout	5

Demandes des travailleurs essentiels

En date du 30 juillet, on compte 3 290 demandes de voyage, dont 1 948 de la part de travailleuses/travailleurs essentiels.

État de la demande	Nbre	%
Approuvées (essentiels et non essentiels)	2 647	80,5 %
Refusées	216	6,6 %
En attente	52	1,6 %
Zone de déplacements commune (approuvées)	375	11,4 %
Total	3 290	100 %

Ministère des Services communautaires et gouvernementaux

Les demandes d'entrée dans le territoire relatives aux projets de construction ou de voyage dans le territoire pour ces projets peuvent être courriellées à CPHOconstructionrequests@gov.nu.ca.

Travailleurs/travailleuses de la construction ayant achevé la période d'isolement : 795

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Travailleurs/travailleuses de la construction ayant achevé la période d'isolement entre les 27 juillet et 3 août 2020		
Date de départ	Nbre	Destination
27 juillet 2020	1	Arctic Bay
27 juillet 2020	1	Kugaaruk
27 juillet 2020	10	Iqaluit
27 juillet 2020	8	Resolute Bay
27 juillet 2020	2	Pond Inlet
27 juillet 2020	2	Kugaaruk
27 juillet 2020	1	Chesterfield Inlet
27 juillet 2020	4	Rankin Inlet
27 juillet 2020	3	Cambridge Bay
28 juillet 2020	1	Baker Lake
28 juillet 2020	1	Rankin Inlet
28 juillet 2020	2	Kugluktuk
29 juillet 2020	1	Resolute Bay
29 juillet 2020	1	Grise Fiord
29 juillet 2020	3	Pond Inlet
30 juillet 2020	5	Iqaluit
30 juillet 2020	10	Iqaluit
30 juillet 2020	1	Gjoa Haven
2 août 2020	1	Iqaluit
2 août 2020	3	Baker Lake
2 août 2020	1	Arviat
3 août 2020	2	Arctic Bay
3 août 2020	1	Kugaaruk
3 août 2020	8	Iqaluit
3 août 2020	7	Igloolik
3 août 2020	6	Iqaluit
3 août 2020	3	Pond Inlet
3 août 2020	1	Clyde River
3 août 2020	1	Baker Lake
3 août 2020	1	Cambridge Bay

À compter du lundi 10 août, les bureaux du gouvernement du Nunavut seront rouverts au public. Nos bureaux respectent les directives de la CSTIT, et c'est avec grand plaisir que nous pourrons à nouveau accueillir les Nunavummiuts pour la prestation des programmes et services.

La santé des Nunavummiuts est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)